



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le **lundi 13 mai 2024 à 20 h**, à la salle Desjardins du Centre Frameco situé au 700, route 173 Nord à Saint-Joseph-de-Beauce.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance desdits rapports pourront le faire en se présentant aux bureaux temporaires de l'hôtel de ville, au 125-A, rue du Parc, à Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales de bureau ou en consultant le site Internet de la Ville (<http://www.vsjb.ca/la-ville/finances/>).

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Le 23 avril 2024

Nancy Giguère
Greffière